

COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Rapport 54 (42e législature, 1re session), Rapport 5, Les écarts socio-économiques dans les réserves des Premières Nations — Services aux Autochtones Canada, des Rapports du printemps 2018 du vérificateur général du Canada

Services aux Autochtones Canada Rapport final du Cadre national axé sur les résultats (Recommandation 1,2)

Cadre national axé sur les résultats

Le présent document fait le point sur l'état de l'avancement du Cadre national axé sur les résultats, qui est un élément important de la responsabilité mutuelle.

Le Cadre national axé sur les résultats s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints de Services aux Autochtones Canada et de l'Assemblée des Premières Nations en vue d'établir conjointement une nouvelle relation financière entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada qui vise à fournir un financement suffisant, prévisible et durable aux Premières Nations. Le Cadre national axé sur les résultats se veut un élément clé d'un cadre de responsabilisation mutuelle en mesurant les progrès accomplis pour combler les écarts socio-économiques entre les Premières Nations et les Canadiens non autochtones.

Le Cadre ne remplacerait pas les cadres de bien-être des communautés des Premières Nations ou les plans de développement communautaire et viendrait compléter les indices récapitulatifs, comme l'[Indice du bien-être des communautés \(https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100016579/1557319653695\)](https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100016579/1557319653695) par un portrait plus complet des écarts socio-économiques à l'échelle nationale et régionale. Il comprendrait des résultats et des indicateurs sur une variété de thèmes, comme la santé, les services sociaux, l'éducation, la prospérité économique, le logement et l'infrastructure communautaire, ainsi que des thèmes considérés par les Premières Nations comme étant particulièrement importants sur le plan de la réconciliation, comme la terre, la langue, la culture et la gouvernance. Il s'agit d'un cadre évolutif qui utilise les données actuellement disponibles, mais qui sera affiné et amélioré au fil du temps.

Le Ministère et l'Assemblée des Premières Nations travaillent en étroite collaboration depuis 2017 pour élaborer le Cadre national axé sur les résultats. Dans un premier temps, des principes directeurs ont été élaborés avec le soutien du Comité consultatif mixte sur les relations financières de Services aux Autochtones Canada et de l'Assemblée des Premières Nations. En 2019, un rapport intitulé [Honorer nos ancêtres en ouvrant la voie à l'avenir \(https://www.sac-isc.gc.ca/DAM/DAM-ISC-SAC/DAM-FISREL/STAGING/texte-](https://www.sac-isc.gc.ca/DAM/DAM-ISC-SAC/DAM-FISREL/STAGING/texte-)

[text/int_report_joint_advisory_com_june2019_1561660404814_fra.pdf](#)) a été publié. Il est indiqué dans ce rapport que le Cadre national axé sur les résultats, ainsi qu'un transfert de fonds législatif et d'autres éléments fondamentaux, sont des éléments importants et interdépendants d'une relation financière renouvelée. Ces principes comprennent l'utilisation d'un nombre limité de résultats et d'indicateurs communs convenus d'un commun accord, qui sont fondés sur les points forts et adaptés à la culture, le fait de ne pas alourdir le fardeau de production de rapports pour les Premières Nations en tirant parti des enquêtes nationales existantes, et la présentation d'analyses supplémentaires dans la mesure du possible, par exemple, la ventilation par sexe et par région.

Par la suite, les cadres de mieux-être des Premières Nations partout au Canada ont été examinés, ainsi que d'autres cadres de bien-être nationaux et internationaux, afin de déterminer les résultats, les indicateurs et les sources de données possibles. Cette recherche a servi à élaborer un concept préliminaire du cadre.

Avec l'appui du Comité consultatif mixte sur les relations financières, une approche en trois volets a été élaborée pour mobiliser les Premières Nations au sujet du cadre proposé :

- Le volet 1 permettrait de tirer parti du travail du programme sur les indicateurs en rencontrant les responsables du programme de l'Assemblée des Premières Nations et du gouvernement fédéral;
- Le volet 2 permettrait de mobiliser les dirigeants et les communautés des Premières Nations sur des thèmes, des résultats et des indicateurs potentiels;
- Le volet 3 permettrait de faire appel à des personnes possédant une expertise technique, notamment des agents de développement communautaire et des planificateurs des Premières Nations, des universitaires et des experts en données, sur les données et les mesures des Premières Nations.

Les séances de mobilisation des volets 1 et 3 ont été achevées en 2020-2021. Le Ministère a rencontré 62 représentants du gouvernement fédéral et 22 représentants de l'Assemblée des Premières Nations, ainsi que 48 experts techniques de partout au pays. Des rapports de synthèse fondés sur ces réunions ont été préparés et seront distribués aux participants.

Plusieurs activités de mobilisation du volet 2 ont eu lieu en 2019-2020 au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et en Alberta. Cependant, en raison du début de la pandémie de COVID-19 au début de 2020, d'autres séances en personne avec les dirigeants et les communautés des Premières Nations ont été mises en attente.

Depuis, le ministère et l'Assemblée des Premières Nations ont élaboré une autre stratégie de mobilisation, fondée en grande partie sur des séances virtuelles individuelles ou en petits groupes avec les dirigeants des Premières Nations et les organisations régionales autochtones, ainsi que sur l'utilisation d'un outil de mobilisation interactif en ligne. Il faudra un certain temps pour entreprendre ces activités de mobilisation ciblées, qui commenceront dans les prochains mois et devraient se

terminer à l'automne 2022, après quoi une analyse des activités de mobilisation et d'autres améliorations du cadre seront effectuées avec nos partenaires des Premières Nations.

Le ministère collaborera également avec l'Assemblée des Premières Nations pour élaborer conjointement un mécanisme de gouvernance, ainsi qu'un modèle et un cycle de rapport pour le cadre, qui dépendront, en partie, des échéanciers des enquêtes nationales. Notre objectif est de préparer un rapport initial sur le cadre en 2023, et le rapport se développera au fur et à mesure que les Premières Nations augmenteront leur capacité de recueillir et d'analyser les données.